



Association loi 1901

Fédération Nationale des Bateaux Ecoles

Article de presse paru dans le journal

Le Résistant le vendredi 14 juillet 2000

Après la réunion des bateaux écoles à LIBOURNE le 26 juin 2000

6

Le Résistant

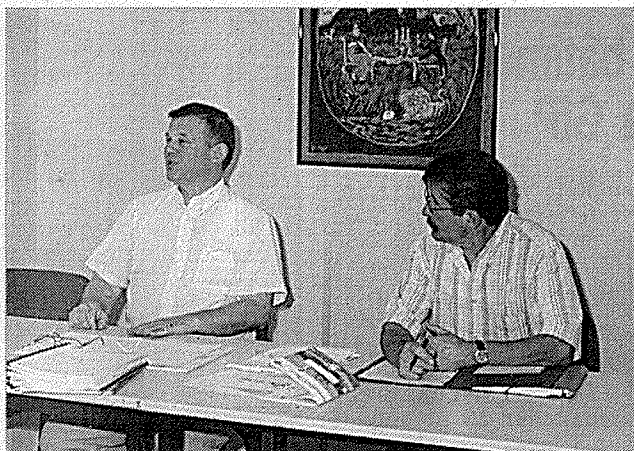
Vendredi 14 Juillet 2000

LIBOURNE

Fédération nationale des bateaux école

En guerre pour une réglementation

C'est dans les locaux de l'Acifop que la fédération nationale des bateaux école avait convié les bateaux école de la région et différentes administrations concernées. Seule l'Urssaf était représentée. La discussion a porté essentiellement sur le «paracommercialisme». A ce jour aucune obligation réglementaire n'est exigée pour la préparation aux permis bateau. Le président, Pierre Bost, a indiqué qu'il y avait en France trop d'associations qui pratiquaient le «paracommercialisme» dans cette activité. Lui-même sillonne la France et découvre des structures associatives qui souvent, avec l'aide d'un retraité de la marine marchande, prépare les candidats aux différents permis. Après un constat sur le terrain, photo



Le président national Pierre Bost et Christian Dugos responsable régional de la fédération.

des pseudos bateaux école en activité, récupération des pubs distribuées, le service de la répression des fraudes et de

la concurrence mène l'enquête avec la gendarmerie. C'est l'Urssaf qui est dans ce cas la plus efficace et incisive. Il semblerait tout de même que dans notre région, ce phénomène ne soit pas trop répandu. Pour éviter ce genre de problème, la fédération nationale des bateaux école espère bien que très prochainement une loi verra le jour afin d'encadrer la profession. Un texte présenté par Pierre Bost existe déjà, il permettait de régulariser la situation et surtout de défendre les professionnels des bateaux école.

Christian Dugos, responsable régional de la fédération, a quant à lui rappelé «plus nous serons nombreux et plus nous ferons le poids, il est important que les bateaux écoles rejoignent la fédération».